AECK/WG RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2024 – 870 DU 03 AVRIL 2024 portant nomination de madame Françoise Sybille ASSAVEDO en qualité de Directrice adjointe de Cabinet du Ministre de la Santé.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DE L'ÉTAT, CHEF DU GOUVERNEMENT.

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
- vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu le décret n° 2021-571 du 03 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- sur proposition du Ministre de la Santé,
- le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 03 avril 2024,

DÉCRÈTE

Article premier

Madame **Françoise Sybille ASSAVEDO** est nommée Directrice adjointe de Cabinet du Ministre de la Santé.

Article 2

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Il sera publié au Journal officiel.

Par le Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Fait à Cotonou, le 03 avril 2024

Patrice TALON

Le Ministre de l'Économie et des Finances,

Romuald WADAGNI Ministre d'État Le Ministre de la Santé,

Benjamin Ignace B. HOUNKPATIN